



INTERPOL



PROJET I-SOP (INTERPOL – STOP ONLINE PIRACY)

Coordonner une réponse mondiale intersectorielle au piratage numérique

PROBLÉMATIQUE

Le piratage en ligne touche toutes sortes de contenus numériques : logiciels, musique, télévision, films, livres, etc. Le téléchargement et le partage illégaux de ces contenus sont à l'origine de pertes financières considérables pour les secteurs concernés, avec des conséquences sur l'emploi et les recettes fiscales.

Ils exposent les consommateurs à des contenus associés qui peuvent être inappropriés ou dangereux, et peuvent aussi servir à diffuser des logiciels malveillants, des chevaux de Troie et des virus qui constituent des risques manifestes pour la sécurité.

Très rentable pour les malfaiteurs, le piratage en ligne présente également peu de risques en raison des faibles sanctions encourues. Les consommateurs ignorent souvent que les profits tirés de ces infractions sont liés à d'autres activités criminelles telles que le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la traite d'êtres humains.

Les groupes criminels organisés qui se livrent au piratage en ligne ont fréquemment l'apparence de sociétés commerciales classiques, et la souplesse de leurs structures leur permet de s'adapter rapidement à l'évolution du contexte.

PROJET I-SOP

RÉSUMÉ DU PROJET

INTERPOL a lancé le projet I-SOP face à la forte hausse des infractions liées au piratage numérique du fait de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement qui ont été prises. Certains pays ont fait état d'une augmentation de plus 60 % de ces infractions sur 12 mois à partir d'avril 2020.

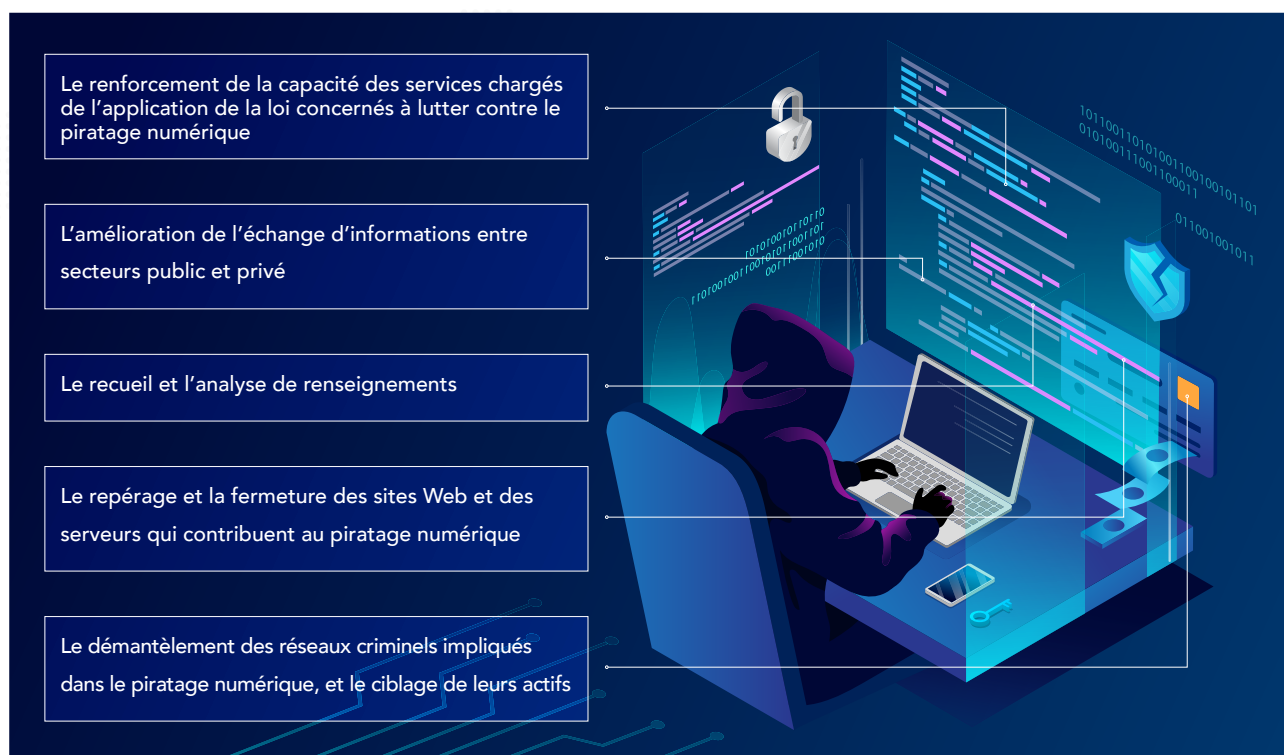
En collaboration avec la Police nationale et le ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme de la République de Corée, INTERPOL met en œuvre un projet d'une durée de cinq ans pour appuyer l'action des services chargés de l'application de la loi, le renforcement des capacités, la recherche et la sensibilisation du public au sujet du piratage en ligne et des atteintes à la propriété intellectuelle, telles que la contrefaçon de marques et le piratage de droits d'auteur, ainsi que des places de marché utilisées.

ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

INTERPOL œuvre au renforcement des capacités et coordonne des activités opérationnelles visant à lutter contre le piratage en ligne, en partenariat avec les services chargés de l'application de la loi, les organisations internationales, le monde universitaire et le secteur privé. Ce travail est conduit au moyen du système de communication policière sécurisée d'INTERPOL – I-24/7 –, des bases de données criminelles de l'Organisation et de la plateforme de formation en ligne de l'IIPCIC (International IP Crime Investigators College).

Le projet I-SOP s'appuie sur l'expertise diversifiée des unités spécialisées du Secrétariat général d'INTERPOL pour coordonner les opérations, les réunions régionales sur les enquêtes et les analyses d'affaires, ainsi que d'autres événements importants.

Parmi les activités menées, citons :



GRUPE CONSULTATIF

Le Groupe consultatif d'INTERPOL sur le piratage numérique apporte un soutien stratégique à l'équipe opérationnelle du projet I-SOP. Composé de représentants des Bureaux centraux nationaux INTERPOL, d'unités spécialisées des services chargés de l'application de la loi et de spécialistes d'organisations du secteur privé, il apporte son aide de la manière suivante :

- en donnant des conseils sur les principales menaces existantes et nouvelles ;
- en signalant des affaires et en relevant des informations stratégiques et tactiques ;
- en élaborant des tactiques et des techniques innovantes et en encourageant à leur utilisation ;
- en facilitant la production de notices INTERPOL de qualité.



INTERPOL

General Secretariat
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France

OEC-ILM-IGGH@interpol.int
www.interpol.int